

**RAPPORT FINAL DE LA PREMIERE
CONFERENCE GENERALE DE L'ORGANISATION ISLAMIQUE
POUR L'EDUCATION, LES SCIENCES ET LA CULTURE
(ISESCO)**

La première Conférence Générale de l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture s'est tenue à Casablanca les 25, 26 et 27, Chaâbane 1403 H. (7, 8 et 9 juin 1983). Ont assisté à cette Conférence les représentants de trente et un pays islamiques (31), ainsi que le Directeur Général de l'ALECSO, le Directeur Général du Bureau Arabe de l'Education pour les pays du Golfe, le représentant de l'UNESCO, et le représentant de la ligue du monde islamique.

La Conférence s'est ouverte par la lecture de versets du Saint Coran. Le Prince Héritier du Royaume du Maroc Son Altesse Sidi Mohamed a présidé la séance d'ouverture au siège de la Conférence à la Wilaya du Grand Casablanca, et prononcé un important discours à cette occasion.

Ont pris la parole successivement le Président de la Conférence le Dr. Azzedine LARAKI, Ministre de l'Education Nationale du Royaume du Maroc, le Secrétaire Général Adjoint de l'Organisation de la Conférence Islamique Mr. ARSHAD UZZAMAN. Le Directeur Général de l'ISESCO le Professeur Abdelhadi BOUTALEB a donné ensuite lecture du rapport d'activité de l'Organisation.

Le Bureau de la Conférence s'est constitué comme suit : le Ministre de l'Education Nationale du Royaume du Maroc, Président, les Ministres de l'Education de la République du Sénégal et du Pakistan, et le représentant de l'Organisation du royaume de Jordanie comme rapporteur.

Après avoir adopté l'ordre du jour, la Conférence a décidé de constituer une seule commission afin d'examiner les textes des statuts et Règlements de l'Organisation ainsi que son plan d'action, le budget, les projets d'accord et le projet de déclaration finale.

La Conférence a tenu une troisième séance plénière consacrée à la discussion du rapport du Directeur Général, au cours de laquelle ont pris la parole les représentants des délégations ainsi que les représentants du Bureau Arabe de l'Education des pays du Golfe, de l'UNESCO, de l'ALECSO et de la ligue du monde islamique.

Les réunions suivantes y compris deux séances de nuit, ont été consacrées aux travaux de la commission qui a désigné comme président le représentant du Sénégal et comme rapporteur le représentant du Maroc.

A la suite de débats exhaustifs et après lecture par le Président du Conseil Exécutif du rapport de cet organe destiné à la Conférence Générale, la commission, puis la Conférence, réunie en séance plénière, ont adopté les textes des statuts et règlements de l'Organisation, à savoir le Règlement Intérieur de la Conférence Générale, le Règlement Financier et le statut du Personnel (Annexe 2). Ont été également adoptés par la Conférence, le plan d'action et le Budget de l'Organisation tel que légèrement amendé par le Conseil lors de sa dernière session (Annexe 3) pour la période biennale (1403-1045/1983-1985).

A la fin de ses travaux, la Commission a discuté les deux derniers points de l'ordre du jour à savoir, les projets d'accord liant l'ISESCO à l'UNESCO, l'ALECSO et le Bureau Arabe de l'Education pour les pays du Golfe ; ainsi que le statut d'observateur (Annexe 4) et le projet de déclaration finale (Annexe 5). La Conférence a approuvé les recommandations de la commission.

En outre, elle a pris connaissance du premier projet de construction du siège de l'Organisation sur le terrain gracieusement offert par le Royaume du Maroc, projet élaboré par le Directeur de l'ISESCO.

Lors de la séance de clôture, la Conférence Générale a décidé de tenir sa prochaine session dans deux ans à ISLAMABAD et d'adresser un message de remerciements et de gratitude à Sa Majesté le Roi Hassan II.